



Cercle d'Esgrime de Rouen

Entraînement n°1 : Fleuret Hommes Dames Poussins
Circuit Régional n°2 : Fleuret Hommes Dames Benjamins
Championnat Régional : Fleuret Hommes Dames Vétérans

Informations générales

- Date : **dimanche 6 décembre 2009**
- Lieu : **Cercle d'Esgrime de Rouen**
Gymnase des Cotonniers
Place des Cotonniers
76100 ROUEN
- Horaires :

Catégories	Appel	Scratch	Début
Benjamins	8h30	9h00	9h30
Poussins & Vétérans	13h30	14h00	14h30

- Droit d'engagement : **8 €**

Règlement

L'épreuve se déroulera conformément au règlement mis en vigueur par le cahier des charges de la FFE.
Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du RI de la FFE .

La gestion informatique sera assurée par le logiciel Engarde.

La tenue doit être conforme à la réglementation FFE.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol pendant le déroulement de l'épreuve.

Le directoire technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes les décisions utiles en conformité avec les règlements de la FIE et de la FFE pour le bon déroulement de l'épreuve.

Formule

La formule appliquée pour cette épreuve est la suivante :

- Un tour de poule sans éliminés, puis tableau d'élimination directe pour les benjamins(ines) et vétérans.
- Deux tours de poules pour les poussins(ines). Deuxième tour de poule réalisé dans l'ordre du classement à l'issue du premier tour.

Engagements

Les clubs doivent engager leurs tireurs et leurs arbitres avec le système « Engagements en ligne » sur le site web de la FFE.

La date de clôture des inscriptions est le **mercredi précédent l'épreuve, avant minuit (23h59)** (Cf. CD FFE 19/09/2009).

► **En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition.**

Arbitrage

Les clubs qui engagent **plus de trois tireurs** sont tenus de présenter un arbitre au pointage. **Tout club ne respectant pas cette règle pourra se voir refuser l'engagement de ses tireurs.**

Les arbitres convoqués devront se présenter à **9h au plus tard**.

Sont autorisés à arbitrer :

- les arbitres en formation départementale, régionale et de niveau supérieur,
- les départementaux à partir de minimes,
- les Maîtres d'Armes.

Restauration

Une buvette sera disponible sur place pendant toute la durée de la compétition.

